

**INFORMATION · INFORMATISCHE AUFZEICHNUNG · INFORMATION MEMO · NOTE D'INFORMATION
ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ · NOTA D'INFORMAZIONE · TER DOCUMENTATIE**

Bruxelles, octobre 1981

NOUVELLES TECHNOLOGIES ET CHANGEMENTS SOCIAUX: COMMUNICATION DE LA COMMISSION(1)

La Commission vient d'approuver, sur proposition de M. Ivor RICHARD, une communication portant le titre "Nouvelles technologies de l'information et changements sociaux". Cette communication, sera transmise au Comité Permanent de l'Emploi et où elle constituera le point principal de l'ordre du jour lors de sa prochaine réunion le 3 novembre à Bruxelles. La Commission espère ainsi provoquer un débat entre gouvernements et partenaires sociaux de l'impact du changement technologique sur l'emploi, les conditions de travail, l'éducation et la formation professionnelle.

La communication part de la prémisse que les choix technologiques sont souvent des choix sociaux, et, de ce fait, il est important d'assurer une maîtrise sociale. Ceci sera difficile à atteindre sans un gros effort d'adaptation. Mais sans un tel effort, note la communication, c'est une société mal préparée qui sera confrontée, au cours des prochaines années, aux innovations technologiques.

Orientations proposées

Pour relever ce défi, la Commission suggère des orientations prioritaires, à discuter par les partenaires sociaux et autorités publiques, notamment:

1. Le renforcement des procédures d'information, de consultation et de négociation entre partenaires sociaux. A cet égard pourrait être examinée la possibilité d'une entente ou d'une déclaration commune entre partenaires sociaux;
2. Le développement des actions de soutien (projets de démonstration pour promouvoir l'innovation, amélioration des qualifications au niveau sectoriel, actions en faveur de la formation professionnelle);
3. L'amélioration du niveau de la compréhension;
4. L'adaptation des instruments financiers de la Communauté (notamment le Fonds Social et le Fonds Régional).

(1) COM(81)578